

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE76500>



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conseils de prud'hommes

Question écrite n° 76500

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui donner des informations sur le nombre de procédures aux prud'hommes intentées contre France Télévisions, ainsi que le montant de sommes que France Télévisions a été condamnée à payer suite à ces procédures, pour les années 2003 et 2004.

Texte de la réponse

Le nombre de procédures prud'homales engagées contre les sociétés du groupe France Télévisions s'est élevé à cinquante-quatre en 2003 et à cinquante et un en 2004. Le montant des sommes versées suite aux procédures prud'homales s'est élevé à 527 000 euros pour 2003 et 716 000 euros pour 2004.

Données clés

- Auteur : [M. Marc Le Fur](#)
- Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 76500
- Rubrique : Justice
- Ministère interrogé : culture et communication
- Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 25 octobre 2005, page 9854
- Réponse publiée le : 22 août 2006, page 8804